



Le 7 octobre 2025

L'exigence de répondre aux besoins de santé de la population s'affirme.

Dans la situation de crise politique à laquelle nous continuons d'assister, la Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de proximité souhaite rappeler ses propositions : le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale doit répondre aux besoins de la population et l'assurance maladie ne peut être la variable d'ajustement des finances de notre pays. Une population en bonne santé est essentielle pour l'avenir de notre pays ! Face à la financiarisation du système de santé, le service public est la solution comme le propose la Coordination dans sa plaquette pour un [service public territorial de soins de premier recours](#). Il y a besoin de personnels de santé respectés, en nombre et bien répartis comme l'explique la Coordination dans son [plan d'urgence](#).

L'heure est à la mobilisation pour faire connaître les exigences populaires : la santé est une des premières préoccupations !

La Coordination Nationale des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité se félicite de la multiplicité des initiatives de ses comités à l'occasion du 80ème anniversaire de la Sécurité Sociale : Dourdan, Sarlat, Bergerac, Aubenas, Alès, Vire, Voiron ... Toutes dépassent la commémoration pour exiger des recettes supplémentaires afin que l'Assurance Maladie réponde aux besoins de santé de la population, pour en finir avec les restes à charge pour les malades, en particulier les dépassements d'honoraires et aller vers une prise en charge à 100% des soins prescrits et de la prévention par la Sécurité Sociale. La Coordination appelle à poursuivre les campagnes de signatures de la pétition "[La Sécu, c'est vital](#)" en expliquant comment toute augmentation de salaire net, sans augmentation du salaire brut ne fait qu'appauvrir les salariés : moins de Sécurité Sociale, ce sont des dépenses supplémentaires de complémentaires à payer ou des frais de santé non remboursés.

Ce sont aussi les multiples initiatives locales auxquelles participent les comités de la Coordination qui s'ajoutent à la manifestation nationale organisée le 9 octobre à Paris devant le ministère de la santé par des organisations syndicales de la santé et de l'action sociale comme à Oloron Sainte Marie, Marmande, Rethel, Ruffec ... Avec les personnels, les usagers veulent dire non à la casse du service public hospitalier !



COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE

Adresse postale : Chez JL Landas - 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes

SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00025

Association agréée - Arrêté du 21/07/2023 - N2022RN0181

Présidente : Michèle LEFLON michele.leflon@orange.fr

Adresse : 34 Rue de la Porte de Bourgogne - 08000 Charleville-Mézières - Tél 06 08 93 84 93

Secrétaire : Guillaume GRANDJEAN guillaume.grandjean38@gmail.com

Adresse : 11 rue Edouard Vaillant - 45120 Chalette sur Loing - Tel 06 58 94 04 10

Trésorier : Jean-Luc LANDAS jeanluc.landas@sfr.fr

Adresse : 26 rue Gambetta - Avenue Mich - 44000 Nantes - Tél : 07 50 45 06 87

Site : <https://coordination-defense-sante.org/> Facebook Mastodon Bluesky

Contact : cda12550@coordination-defense-sante.org